Envoyé en préfecture le 11/06/2025
Reçu en préfecture le 12/06/2025
Publié le
ID : 014-200065589-20250605-2025_95-DE

Publié le 12/06/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES
1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation : 27.05.2025
Date d'affichage 27.05.2025

Nombre de conseillers :	
En exercice	44
Présents	33
Titulaires	32
Suppléants	01
Pouvoirs	07
Votants	40
Quorum	**23**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Janville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : M. Dominique DELIVET, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Ann BAUGAS, Nathalie MONROCQ, MM. Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mmes Laurence MAUREY, Gwenaëlle DE MICHIEL (suppléante de Mme de GIBON), M. Michel CRUCHON, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, MM. Daniel BUISSON, Stéphane CASTEL, Matthieu PICHON, Mme Christel POIROT, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Jean-Marc FURON, Olivier GUILLEMETTE, Mme Céline LEGRIGEOIS, MM. Alain BOHEME, Patrice MARTIN et Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MM. Gilbert GEMY (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Thomas LEROY (pouvoir à Philippe PESQUEREL), Mmes Florence SERANDOUR (pouvoir à Nathaly MONROCQ), Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL (pouvoir à Joël DUGUEY), Laurent DECLERCK (pouvoir à Claude FOUCHER), Mme Alexandra LEPINAY, M. Alexandre PIGEONNIER (pouvoir à Stéphane CASTEL), Mme Laurence MORIN (pouvoir à Patrice MARTIN).

Absents : MM. William HERFORT, Stéphane AMILCAR

Secrétaire de séance : M. Daniel BUISSON

Délibération n° 2025 / 95
Objet : TRANSITION ENERGETIQUE - Réalisation d'un schéma de zonage du pluvial sur la commune de Saint-Sylvain

Conformément au 12ème programme de l'Agence de l'Eau, un diagnostic du zonage pluvial doit désormais obligatoirement être réalisé afin de pouvoir continuer à prétendre aux subventions. Cependant, le pluvial relève d'une compétence communale. Il est donc proposé d'organiser un groupement de commandes entre la commune de Saint-Sylvain et la Communauté de communes pour la réalisation de ce zonage (subventionné à hauteur de 80 % du coût HT par l'Agence de l'Eau). Le projet de convention de groupement de commandes est joint en annexe.

Le reste à charge du coût TTC sera à la charge de la Commune de Saint-Sylvain. Le coût de la réalisation de ce schéma est estimé à 75 000 € HT soit 90 000 € TTC. La Communauté de communes est coordonnateur du groupement.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳Décide d'approuver la convention pour permettre, en temps venu, le lancement de la consultation. La Commune de Saint-Sylvain devra également approuver cette convention.

L'estimation prévisionnelle est de 75 000 € HT soit 90 000€ TTC,

↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Daniel BUISSON

COMMUNAUTE de COMMUNES Val ès dunes

Le Président,
Philippe PESQUEREL